Révision Examen Civique : Fiches par Thématique

Pour **réviser l'examen civique**, ces fiches résument l'essentiel des 5 thématiques, à partir des questions des listes officielles.

Scannez pour vous entraîner

Vivre dans la Société Française

Urgences et Santé

- Numéros d'urgence gratuits : 15 (SAMU), 17 (police), 18 (pompiers), 112 (urgences dans toute l'Europe), 114 (par SMS, pour les personnes sourdes ou malentendantes).
- Problème de santé non urgent : aller d'abord chez son médecin traitant. Les urgences de l'hôpital sont pour les cas graves.
- Assurance maladie : l'inscription est obligatoire. Elle rembourse une partie des soins. La carte Vitale prouve les droits et permet un remboursement rapide.
- Mutuelle : elle rembourse ce que l'Assurance maladie ne paie pas. Tiers payant : le patient n'avance pas les frais.
- Secret médical : le médecin ne peut pas partager les informations de santé sans l'accord du patient. Les vaccins obligatoires protègent l'enfant et les autres.
- La contraception est accessible à toutes et à tous, y compris aux mineurs.

Le Travail

- Durée légale du travail : 35 heures par semaine. Les heures supplémentaires sont payées plus cher.
- SMIC : le salaire minimum légal. L'employeur doit respecter le SMIC et la convention collective.
- Le travail non déclaré ("au noir") est interdit : le salarié n'a pas de protection.

© 2026 QCM Examen Civique Gratuit · Fiches gratuites, non officielles. Reproduction interdite sans autorisation.

- Règles au travail : le Code du travail, les conventions collectives et le contrat de travail. Litiges avec l'employeur : le conseil de prud'hommes.
- Tout salarié peut adhérer à un syndicat et faire grève.
- France Travail aide les demandeurs d'emploi et verse les allocations chômage. Première démarche pour chercher un emploi : s'inscrire à France Travail.
- Un mineur peut travailler à partir de 16 ans (dès 14 ans pendant les vacances scolaires, avec autorisation).
- On ne peut pas licencier une femme à cause de sa grossesse. Congé paternité : 25 jours depuis le 1er juillet 2021. Le congé parental est ouvert au père et à la mère.
- Toute personne en situation régulière, femme ou homme, peut créer son entreprise.

L'École

- L'instruction est obligatoire de 3 à 16 ans, pour tous les enfants, quelle que soit leur nationalité.
- Inscription : d'abord à la mairie, puis à l'école. École maternelle (3 à 6 ans), école élémentaire, collège (diplôme : le brevet), lycée (diplôme : le baccalauréat).
- Les enfants qui ne parlent pas français suivent des cours pour l'apprendre. Les enfants handicapés ont le droit d'aller à l'école, avec une aide si besoin.
- Les absences doivent être justifiées, par exemple par une maladie. Les parents qui ne font pas instruire leur enfant risquent une sanction pénale.
- Les parents peuvent rencontrer les enseignants et voter pour élire les représentants des parents d'élèves. Quand une cantine existe, tous les enfants ont le droit d'y être inscrits.

Famille et Démarches

- Seul le mariage civil, célébré à la mairie, est reconnu par l'État. Il doit avoir lieu avant toute cérémonie religieuse.
- Une naissance se déclare à la mairie (état civil), dans les 5 jours.

© 2026 QCM Examen Civique Gratuit · Fiches gratuites, non officielles. Reproduction interdite sans autorisation.

- Majorité : 18 ans. L'autorité parentale est exercée par les deux parents, même après un divorce. Les violences physiques sur les enfants, y compris pour les punir, sont interdites.
- Permis de conduire : examen possible dès 17 ans. Pour conduire sa voiture, il faut l'assurer.
- Stationner sur une place réservée aux personnes handicapées sans carte est puni d'une amende.
- Aide juridictionnelle : l'État paie tout ou partie de l'avocat des personnes qui ont peu de ressources.

© 2026 QCM Examen Civique Gratuit · Fiches gratuites, non officielles. Reproduction interdite sans autorisation.